



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Ouatshouan à Mashteuiatsh, le vendredi 29 septembre 2017 de 8 h 55 à 9 h 05.

SONT PRÉSENTS : M. Clifford Moar, chef
M. Stacy Bossum, conseiller
M. Patrick Courtois, conseiller
M. Stéphane Germain, conseiller
M^{me} Élisabeth Launière, conseillère
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller
M. Steve Morel, directeur général intérim
M^{me} Cathy Launière, greffière, en remplacement

SONT ABSENTS : M. Jonathan Germain, conseiller (OBLIGATIONS FAMILIALES)
M^{me} Josée Buckell, greffière

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Patrimoine et culture
 - 3.1 Grand rassemblement des Premières Nations – Demande de financement
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le Chef Moar assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Patrick Courtois
Appuyé de M. Charles-Édouard Verreault
Adopté à l'unanimité

3. PATRIMOINE ET CULTURE

3.1 GRAND RASSEMBLEMENT DES PREMIÈRES NATIONS – DEMANDE DE FINANCEMENT

RÉSOLUTION N° 6862

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche d'autonomie, entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan considère important de soutenir les actions visant la transmission culturelle et linguistique;

CONSIDÉRANT que la direction – Patrimoine et culture a pour mission d'assurer la coordination et le déploiement des actions nécessaires à la sauvegarde, la revitalisation et la promotion de la langue et de la culture des Pekuakamiulnuatsh, notamment en soutenant la transmission des savoirs ainsi que l'utilisation et l'occupation de Tshitassinu (de notre territoire);

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a adopté une Politique d'affirmation culturelle signifiant un positionnement visible sur la priorisation et le rayonnement de la culture et de la langue dans l'ensemble du développement des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, en tant que gouvernement, veut assurer la protection, la gestion, la mise en valeur et la pérennité de notre patrimoine culturel et ainsi assurer la pérennité de notre identité ilnu;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan affirme que l'occupation et la gestion millénaire de Tshitassinu (de notre territoire) sont les fondements de nos valeurs, de notre identité, de notre patrimoine, de notre appartenance, de notre engagement et de notre devenir comme Pekuakamiulnu;

RÉUNION SPÉCIALE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan considère important de tenir des événements où notre Première Nation a l'occasion de recevoir les autres Premières Nations et ainsi partager et fraterniser avec les peuples;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a toujours été un acteur de premier plan dans l'organisation du Grand rassemblement des Premières Nations et qu'il a le désir que l'événement se poursuive pour une 12^e édition;

CONSIDÉRANT que le programme « Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine – Festivals locaux » de Patrimoine canadien offre une aide financière aux groupes locaux qui organisent des festivals récurrents et présentent des œuvres d'artistes et d'artisans locaux ou des interprètes du patrimoine historique local.

IL EST RÉSOLU d'autoriser la direction - Patrimoine et culture à déposer la demande de financement pour la tenue du Grand rassemblement des Premières Nations au montant de 110 500 \$ au ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du programme « Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine » et à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Proposée par M. Stéphane Germain
Appuyée de M^{me} Élisabeth Launière
Adoptée à l'unanimité

4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 9 h 05, proposée par M. Charles-Édouard Verreault, appuyée de M. Stacy Bossum et adoptée à l'unanimité.

La greffière en remplacement,



Cathy Launière